

Élections régionales 2024

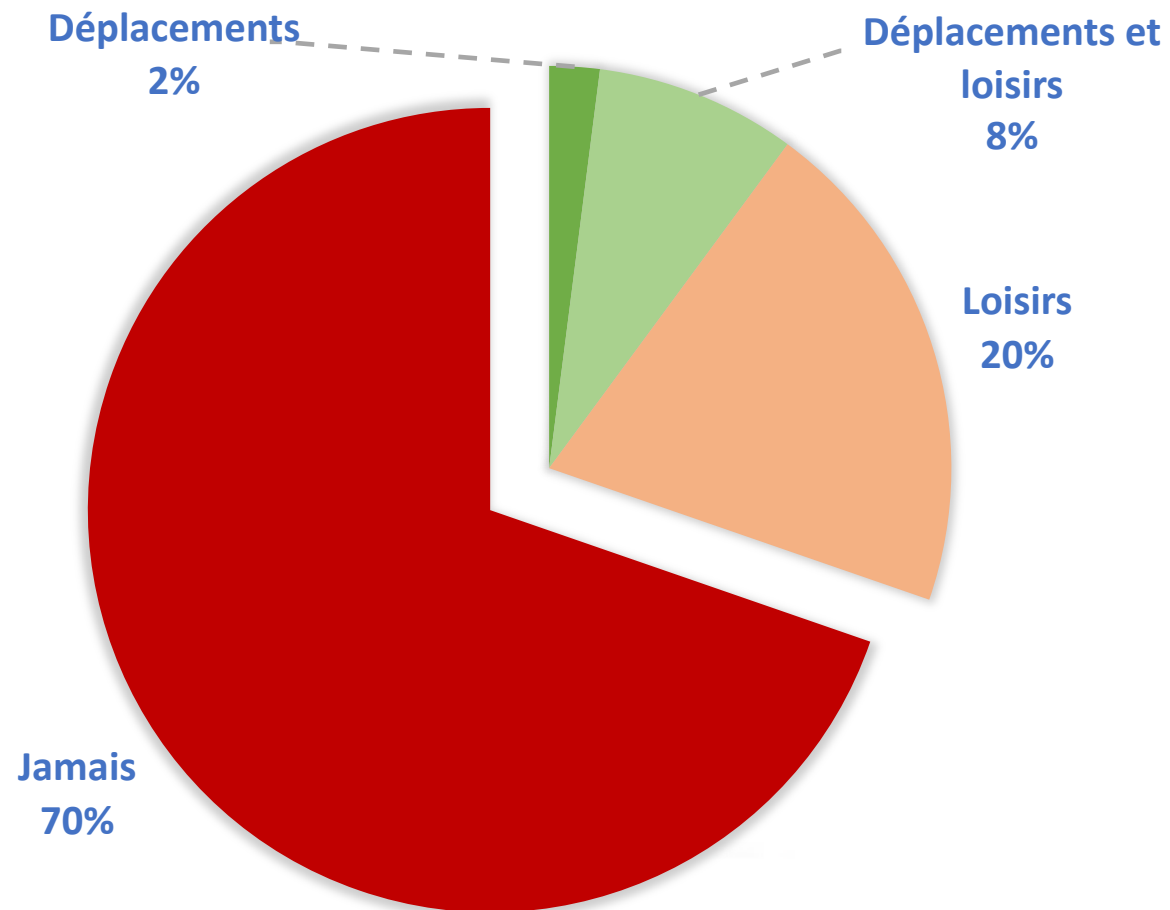
Principales demandes du GRACQ en Wallonie
pour la législature 2024 - 2029

Le vélo en Wallonie : une pratique non négligeable !

- En 2022, **2% des déplacements à vélo** mais
 - **9%** des wallons se déplacent à vélo (au moins plusieurs fois par an)
 - **20%** des wallons sont des adeptes du vélo loisir
- Au total : **30%** des wallons utilisent un vélo (au moins plusieurs fois par an)

Soit plus d'un million de citoyens à vélo !

USAGES DU VÉLO EN WALLONIE



Les freins majeurs pour les 70% de non pratiquants

Freins au vélo (pour ceux qui ne font quasiment jamais de vélo)	%
Pas assez d'aménagements cyclables	62%
Je ne me sens pas en sécurité à vélo	59%
Vitesse des véhicules motorisés trop élevée	38%
J'habite trop loin de mon lieu de travail/études	30%
Trop de véhicules motorisés	29%
Mauvaises conditions météo	25%
Je préfère utiliser ma voiture	24%
Le relief	22%
Peur de me faire voler mon vélo	19%
Je n'ai pas de vélo	17%
Compiqué d'amener des enfants à l'école à vélo	16%
Pas de douche sur mon lieu de travail	11%
Je n'aime pas le vélo	8%
Raisons de santé	8%
Pas possible de prendre le vélo dans les transports en commun	7%
Je préfère utiliser les transports en commun	6%
Trop lent	6%
Trop de pollution	4%
Coût élevé	3%
Je ne sais pas faire de vélo	2%
Je ne sais pas	1%
Faire du vélo est mal perçu dans mon entourage	0%

Dans on constate clairement que dans le « top 5 » des obstacles au vélo quatre freins se situent du côté de la **sécurité routière** : pas assez d'infrastructures cyclables et des véhicules motorisés trop rapides ou trop nombreux.

On trouve ensuite des facteurs **non modifiables** facilement (distance, météo, relief, santé). Même si les vélos électriques permettent d'aplanir le relief et les distances.

Source : Baromètre Cyclable novembre 2023 du GRACQ (860 réponses de non cyclistes)

LE VÉLO À LA PORTÉE DE TOU·TE·S

J'ai BESOIN DE
GARER MON VÉLO
EN SÉCURITÉ



J'ai BESOIN
DE COMBINER
TRANSPORTS & VÉLO



NOUS AVONS BESOIN
DE NOUS SENTIR
EN SÉCURITÉ À VÉLO



J'ai BESOIN
D'UNE
FORMATION



J'ai BESOIN
D'UN VÉLO



J'ai BESOIN
D'UN PETIT
COUP DE POUCE
POUR ME METTRE
EN SELLE



J'ai BESOIN
D'INFRASTRUCTURES
CONFORTABLES



JE TRAVAILLE
À LA POLITIQUE VÉLO



Le vélo à la portée de tou·te·s : lever les freins à la pratique du vélo



Des infrastructures qui permettent à tou·te·s de se déplacer à vélo



Un environnement sûr pour se déplacer à vélo



Stationner son vélo sans crainte du vol



Des solutions vélo adaptées à ses besoin



Des formations pour rouler à vélo



Une combinaison vélo + transports publics facilitée



Un encouragement au shift mental et modal



Des politiques cyclistes adaptées

Des infrastructures qui permettent à tou·te·s de se déplacer à vélo

De quoi parle-t-on ?

- Aménagements cyclables qui accueillent **tous les cyclistes** en sécurité indépendamment de leur **âge**, de leur **genre**, de leur **origine**, de leur niveau d'**expérience**, du **type de vélo** utilisé (classique, VAE, vélo-cargo...).
- **Confort** des aménagements (largeur, revêtement, absence d'obstacles...).
- **Sécurité** et **lisibilité** des intersections
- Réseau cyclable aménagé de manière **cohérente** et clairement **balisé**
- **Entretien** pour des infrastructures praticables toute l'année



Mesure prioritaire

Concrétiser rapidement le réseau cyclable wallon structurant prévu dans le décret Wallonie Cyclable

- Via des **pistes cyclables séparées** des voitures **ET** des piétons
 - sur les routes accueillant beaucoup de trafic
- Via des **cheminements vélos apaisés** en mixité ailleurs
 - Chemins réservés F99 (RAVeL, chemins de remembrement, etc.)
 - Rues cyclables
 - Zones 30 (avec peu de trafic)
 - Zones de rencontres

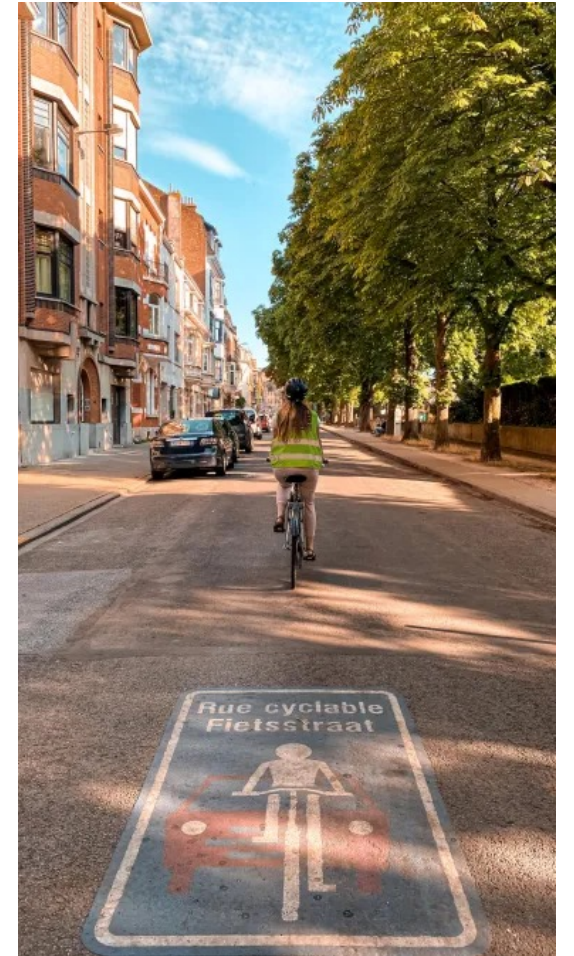
Mais aussi...

- **Quick wins** : privilégier dès que possible la réalisation d'infrastructures rapides à mettre en œuvre et peu coûteuses (sans attendre la réalisation de projets de grande ampleur)
- Des **cyclostrades** pour les plus longues distances
- Des **chantiers** avec des déviations à vélo sécurisées et bien signalées
- Des revêtements sans **trous**, sans **bordures** et **anti-dérapants**
- Un **entretien régulier** des infrastructures cyclables régionales en toutes saisons
- Une meilleure prise en compte de **l'avis des cyclistes** par le SPW
 - via des CPSR et des rencontres régulières avec les DT du SPW
- Un système de **signalement de problèmes** en ligne par les usagers
 - Déployer FixMyStreet ou un équivalent dans les 262 communes
- Une réelle **formation** des agents régionaux et communaux
 - aux bons aménagements cyclables
 - à la sécurité routière des non motorisés

Un environnement sûr pour se déplacer à vélo

De quoi parle-t-on ?

- Concilier sécurité **objective** et **sentiment** de sécurité
- **Mixité** du trafic dans les voiries de quartier à faible trafic et aménagements **séparés** sur les axes plus importants
- Attention particulière aux **abords d'écoles**, parcs, plaines de jeux...
- **Respect** des règles : campagnes de sensibilisation, formations, système de contrôle-sanction
- Sécurité vis-à-vis des **poids lourds** (angles morts) et des **trams** (rails)
- Sécurité durant les **chantiers** ou les **événements temporaires**



Mesure prioritaire

Des **quartiers apaisés** via

La réduction de la vitesse à 30km/h en agglomération

- un régime par défaut de 30 km/h dans les villes et villages
 - le 50km/h devient une exception (sur les grands axes par exemple)
-
- La multiplication des **zones de rencontres** (20 km/h)
 - La suppression du **trafic de transit inutile** et parasite



Mais aussi...

- **Encourager les zones de police à porter une attention particulière aux infractions qui mettent en danger les cyclistes** (stationnement sur les trottoirs et sur les pistes cyclables, vitesse excessive, conduite sous influence, agressivité au volant, distances dépassement...)
- Une réduction de la vitesse à **70km/h** (par défaut) hors agglomération
 - le 90km/h devient une exception (là où il y a des aménagements cyclables séparés par ex)
- Lutter contre **l'angle mort** des poids lourds (sensibilisation des usagers, équipement des véhicules, mesures de circulation)
- Dissuader l'acquisition et l'utilisation de véhicules plus **volumineux**, plus **lourds** et plus **puissants**, qui représentent un danger supplémentaire pour les usagers plus vulnérables
- Plus de **rues scolaires** et de **rues réservées au jeu**
- Des campagnes de **lutte contre l'agressivité** sur les routes
- Plus de **séparation piétons/vélos** sur les aménagements partagés

Des solutions de stationnement vélo, sans crainte du vol

De quoi parle-t-on ?

- Stationnement à proximité directe des lieux de destination : de **courte** durée (arceaux) et de **longue** durée (accès sécurisé/protégé).
- Stationnement adapté à **tout type de vélo** , y compris de grand gabarit
- Encourager le stationnement vélo sécurisé au sein des bâtiments.
- Lutte efficace contre le **vol** de vélos :
 - Identification des vélos
 - Développer l'action de la police et de la justice



Mesure prioritaire

Des normes wallonnes minimales de stationnement vélo dans tous les immeubles



Mais aussi...

- Dispenser le stationnement vélo couvert de **permis d'urbanisme**
- Encourager la création de parking vélo sécurisé au sein du **bâti existant**
- Plus de stationnement sécurisé **dans l'espace public**
 - Gares TEC et arrêts SNCB + Mobipôles/Mobipoints
 - Bâtiments publics, centres culturels, sportifs, de loisirs
 - Etablissements scolaires : écoles primaires et secondaires, enseignement supérieur
- Encourager **l'enregistrement** des vélos dans la base de données *MyBike*
 - obligation d'enregistrer les vélos neufs
- Disposer d'une **police plus réactive** au vol de vélo
 - Qui ne décourage pas les déclarations de vols
 - Qui prend le vol comme une priorité au niveau local et régional
- **Primes** à l'achat d'un bon cadenas



Un accès à une solution vélo adaptée à ses besoins

De quoi parle-t-on ?

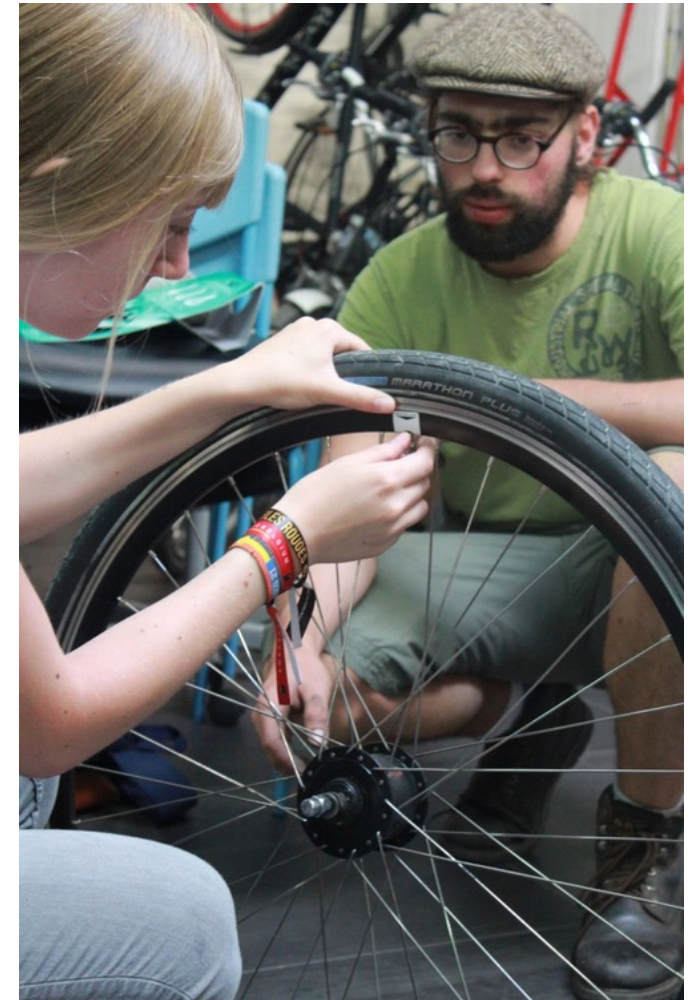
- Démocratiser l'**accès au vélo** en permettant à toute personne de disposer d'un vélo.
- Vélos **adaptés** aux besoins (variables)
- Systèmes de vélos **partagés + locations**
- Réseau de **services** vélo (vélocistes, ateliers, bornes publiques...)



Mesure prioritaire

Un soutien aux ateliers vélos citoyens participatifs et solidaires

- une aide à la mise à disposition de lieux
- une aide à la formation des bénévoles de ces ateliers vélos citoyens
- Une aide financière “starter” pour lancer ces ateliers



Mais aussi...

- Lutte contre la **précarité mobilité** : garantir l'accès à un vélo aux publics plus précarisés
- Encourager les initiatives de **location/prêts de vélo** pour les besoins particuliers (vélothèques)
- Réseau de **vélocistes** et **d'ateliers vélo** : accès aisé à ces services sur l'ensemble du territoire
- Un soutien public aux **ateliers de réparation à vocation sociale**
 - une aide à la mission de réparation, de reconditionnement et du recyclage de vélos et du matériel
 - une aide à l'installation de futurs lieux de réparations
- Une multiplication des **bornes de réparation** en libre service
 - gares et points d'arrêts SNCB, prioritairement celles reliées aux RAVeL
- **Primes régionales** à l'achat d'un vélo
 - pour tous.tes : pas limitées aux seuls trajets domicile/travail
 - pour tout type de vélo (cargo, VAE, musculaire, pliant, occasion...)
 - modulées en fonction des revenus de chacun·e

Des formations pour rouler à vélo

De quoi parle-t-on ?

- Formation des cyclistes pour **maîtriser** leur vélo, connaître les **règles** de circulation et acquérir les bons **réflexes**.
- Formation des conducteurs (y compris chauffeurs professionnels) pour améliorer la **cohabitation** avec les cyclistes.
- Lutte contre l'**inégalité** d'apprentissage (genre, allochtones, précarité...)
- **Aires d'apprentissage** pour s'exercer en sécurité



Quelles mesures ?

- Systématiser l'**apprentissage** du vélo et la formation à la sécurité routière au sein des **écoles** primaires et secondaires (brevet du cycliste et autres projets en milieu scolaire)
- Soutien au **ramassage scolaire** à vélo (vélobus)
- Formations de mise en selle pour **adultes** (publics ciblés et précarisés en priorité)



Une combinaison « vélo/transports publics » facilitée

De quoi parle-t-on ?

- Booster le potentiel du vélo grâce à la **combinaison** avec les trains, trams, bus, métros
- **Accessibilité** des stations/arrêts
- **Stationnement** vélo (sécurisé et libre)
- **Embarquement** des vélos sur le matériel roulant
- **Services** vélos (location de vélos, petites réparations...)



Mesure prioritaire

Stationner son vélo dans les gares et aux points d'arrêts du TEC

- Arceaux en **nombre suffisant**
- Avec une prise en compte des **vélos spéciaux** (cargo et autres)
- Protégés des intempéries → **abrités**
- Protégé des voleurs → **surveillance** et **contrôle d'accès**
- Régulièrement ou usage occasionnel → abonnement / ticket



Mais aussi...

- Trouver un vélo à son point d'arrivée
 - via **Blue Bike** et d'autres systèmes de partages de vélos
 - avec des formules d'abonnements combinés SNCB/TEC/vélo
- Emporter un vélo (non pliant)
 - sur les lignes express du TEC
 - sur les lignes TEC d'intérêt "touristique"
 - sur tous les bus et trams
 - en dehors des heures de pointe



Un encouragement au shift mental & modal

De quoi parle-t-on ?

- Travailler à une **image positive** du vélo (campagnes de promotion, balades, évènements)
- Valorisation de l'aspect **bien-être** et **plaisir** (aussi vélo récréatif / sportif)
- Certains **moments de la vie** sont propices à un changement de mobilité (déménagement, nouveau travail, arrivée d'un enfant...) > faciliter le choix du vélo comme mode de déplacement
- Utiliser la **fiscalité** pour orienter les choix de mobilité (rationnaliser l'usage de la voiture et favoriser le report modal vers le vélo), y compris pour le public professionnel.



Mesure prioritaire

Taxe kilométrique intelligente : modulation de la tarification en fonction du type de véhicule utilisé et de son usage (rural/urbain, heures creuses, ...)

Mais aussi...

- Des livraisons urbaines en vélo cargo plutôt qu'en camionnette → aider le secteur de la **cyclo-logistique**
- Des **challenges** et **fêtes vélos** dans les écoles, entreprises, administrations...



DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2023

Challenge Vélo-Actifs

Objectif : 85.200 km



« Faisons ensemble deux fois le tour de la Terre »

Raphaël LIÉGEOIS, Astronaute
Parrain du Challenge 2023



Tous vélo actifs !

ENCODEZ VOS KILOMÈTRES À VÉLO SUR WWW.VELOACTIF.BE ET GAGNEZ DES PRIX !



Des politiques cyclables qui s'adaptent en permanence

De quoi parle-t-on ?

- **Données** quantitatives et qualitatives pour appuyer la politique cyclable (comptages, études...)
- **Consultation** des usagers cyclistes
- **Moyens humains + budgets**
 - Planification
 - Mise en œuvre
 - Évaluation (BYPAD)
- **Cohérence** des politiques régionales et communales (centrales d'achat, aménagements, subsides, formations...)



Mesure prioritaire

Un plan vélo régional “Wallonie cyclable” 2030

- Actualisé en **2024/2025**
- Doté de moyens suffisants pour réaliser ses objectifs
 - **30 € par an et par habitant** (soit 110 millions € / an)
- Suivi et évalué chaque année
 - avec tous ses partenaires (dont les usagers)



Mais aussi...

- Un financement vélo récurrent pour les **262 communes wallonnes**
 - via un maintien des droits de tirage « modes actifs » (PiMaCi)
 - avec une enveloppe budgétaire vélo d'au minimum 35 millions € /an
- La mise en oeuvre d'un réel **observatoire du vélo** en Wallonie
 - combinant comptages automatisés et enquêtes qualitatives
- Une **coordination** efficace de la politique vélo wallonne, par le SPW
 - via une équipe en nombre suffisant de fonctionnaires régionaux qualifiés
 - pilotée par un manager vélo à plein temps
 - qui vérifie l'application du principe STOP dans tous les projets régionaux
- Des mesures **concertées** avec les usagers cyclistes
 - via une commission vélo régionale réunissant les représentants des usagers avec l'administration
 - via des rencontres bilatérales sur des dossiers d'aménagements particuliers